



À
Mme Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation Nationale

Le 6 octobre 2014

Madame la Ministre,

À la suite d'un déjà long processus, de très nombreuses audiences, et particulièrement, en juin dernier, d'une nouvelle pétition intersyndicale et interassociative très largement soutenue par les professeurs de philosophie, une rencontre a eu lieu le 2 juillet dernier entre ces organisations et M. Lejeune concernant la suppression d'une heure dédoublée de l'horaire des classes technologiques en philosophie. Il avait été convenu qu'une réunion de travail consacrée à cette question serait organisée au mois d'octobre au cabinet, sur la base d'un bilan spécifique à la philosophie, anticipant sur le bilan général de la réforme du lycée (Chatel). À ce jour, nous n'avons pas été contactés pour une telle réunion. Les propositions que nous avons faites s'inscrivent dans le calendrier préparant la rentrée de l'année scolaire 2014-2015. Nous aimerions donc être tenus informés du moment prévu pour cette réunion et de la suite donnée à cette question.

Dans l'attente, veuillez croire, Madame la Ministre, à notre très sincère attachement aux élèves de ces classes et engagement dans la promotion d'un enseignement de la philosophie s'adressant à toutes et à tous.

ACIREPh, APPEP, CGT-éduc'action, SNALC, SNES-FSU, SNFOLC, SO.P.PHI, SUD-éducation.

T.S.V.P.

Contact : Simon PERRIER, 19 rue des écuyers, 28000 Chartres. 06 84 25 56 87 ou
02 37 91 19 58 - simonperrier@sfr.fr

Pour mémoire,

- Communiqué commun en date du 2 juillet 2014 :

Enseignement de la philosophie en séries technologiques L'urgence est toujours là !

Les 8 organisations syndicales et associations (SNES-FSU, CGT-Éduc'action, SUD-Éducation, SNFOLC, SNALC-FGAN, APPEP, A.C.I.R.E.Ph, SO.P.PHI) auxquelles s'était joint un représentant de l'assemblée générale des enseignants de philosophie de l'académie de Créteil ont été reçues par le directeur adjoint de cabinet du MENSUR mercredi 2 juillet 2014.

À leur demande une nouvelle fois formulée de rétablir une garantie réglementaire de dédoublement d'une heure de philosophie dans les séries technologiques, le représentant du ministre a proposé :

- d'anticiper, sur cette question spécifique de l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques, le bilan qui doit être établi de la réforme du lycée ;
- de prendre rendez-vous au cours du mois d'octobre pour discuter d'éventuelles mesures pour la rentrée 2015, sur la base de ce bilan ;

La délégation intersyndicale et interassociative a pris acte :

- de la reconnaissance par le ministère de l'enjeu social et en terme de réussite de tous les élèves que revêtait cette question ;
- du rendez-vous fixé en octobre.

Elle rappelle cependant que l'urgence reste entière et qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants dès la rentrée 2014. Elle renouvelle sa demande d'une incitation forte du ministre en direction des chefs d'établissements à assurer les dédoublements en philosophie dans les terminales technologiques à la prochaine rentrée.

Elle appelle les enseignants de philosophie à continuer de revendiquer ces dédoublements et à lui transmettre les éléments nécessaires à l'établissement du bilan de la situation de l'enseignement de la philosophie dans les lycées technologiques.